

Pétition adressée au Président de la République :

la France doit reconnaître, sans délai, l'État de Palestine.

Les femmes en Noir de Lyon soutiennent cette initiative du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien :

Le parlement français a voté en décembre 2014 un avis favorable à la reconnaissance de l'Etat Palestinien. Laurent Fabius avait promis cette reconnaissance en cas d'échec de la conférence de Paris.

Alors que la politique coloniale des USA de Trump et du gouvernement Israélien de Netanyahu sont désavouées devant les Nations Unies, C'est aujourd'hui qu'il faut que la France franchisse ce pas, à la suite des 137 Etats qui l'ont déjà fait !

TEXTE DE LA PETITION

<https://www.change.org/p/la-france-doit-reconnaitre-sans-delai-l-etat-de-palestine>

Je suis, depuis longtemps, engagé pour le respect des droits du peuple palestinien. J'ai décidé de lancer cette pétition car si on suit les déclarations de Donald Trump et Benyamin Netanyahu, le monde se dirigera vers la négation totale de ces droits et vers la guerre.

Il ne suffit pas de parler, il faut des actes : la France peut beaucoup !

Monsieur le Président, Israël viole depuis des décennies les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet de Jérusalem : 252, 267, 271, 298, 462, 465, 476, 478. La décision de M. Trump de reconnaître, lui aussi, Jérusalem comme capitale d'Israël risque de lancer une nouvelle guerre du Moyen-Orient, dont les conséquences meurtrières sont incalculables.

Federica Mogherini, chef de la diplomatie de l'Union européenne a déclaré, s'appuyant sur les décisions de l'ONU, que "*Jérusalem doit être à la fois la capitale d'Israël et d'un futur État palestinien*". Vous vous êtes prononcé dans le même sens.

Il faut à présent passer des déclarations aux actes. La France peut beaucoup et sera écoutée si elle agit.

Nous vous demandons d'agir sans délai pour que la France reconnaisse l'Etat palestinien, avec Jérusalem-Est comme capitale.

